

Article 21 du Règlement

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RENONCER À SA POLITIQUE

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, en janvier dernier, la Conférence canadienne des évêques catholiques a exhorté le gouvernement à opter pour une politique économique où les besoins des pauvres auraient la priorité sur les désirs des riches. Comme l'ont rappelé les évêques, les classes laborieuses, les chômeurs, les jeunes et les personnes à revenus fixes, souffrent de plus en plus de la situation économique actuelle alors que les modifications fiscales favorisent les riches aux dépens des pauvres.

Depuis sa réélection en 1980, le gouvernement libéral, à l'occasion de trois budgets successifs, a accentué ces inégalités tout en essayant de convaincre les Canadiens que c'était là le prix de la reprise.

Nous avons aussi appris que le Canadien Pacifique et le Canadien National avaient haussé de 20.7 p. 100 en moyenne la rémunération de leurs cadres, la hausse maximale atteignant 35.5 p. 100, pendant que le gouvernement fédéral décrétrait un gel de 6 et de 5 p. 100 pour les travailleurs de ces deux entreprises.

Afin que tous partagent également le fardeau de la reprise, notre parti demande au gouvernement de renoncer à la théorie de la survivance du plus apte qu'il invoque pour justifier son programme et nous l'exhortons à s'intéresser au sort des pauvres, des chômeurs, des pensionnés et de tous ceux qui doivent véritablement se sacrifier.

* * *

LES FINANCES

LA RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LE CARBURANT DESTINÉ À L'AGRICULTURE

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, les agriculteurs ont été fort déçus du budget qui a été déposé mardi dernier. L'agriculture est pourtant la pierre angulaire de notre économie, mais on n'a prévu que 1.25 p. 100 de tout le budget pour des mesures agricoles alors que les agriculteurs sont aux prises avec des frais d'exploitation de plus en plus élevés et que le prix des denrées agricoles est en perte de vitesse sur les marchés internationaux.

Mes collègues et moi, nous avons fait des pieds et des mains pour que le gouvernement abaisse la taxe fédérale très élevée sur le carburant destiné à l'agriculture, une taxe de 60 c. le gallon alors que les cours mondiaux du pétrole sont en train de tomber. On n'en a tenu aucun compte dans le budget.

Le ministre des Finances ne propose aucune solution positive pour l'avenir de l'agriculture dans son budget. C'est donc que le ministre de l'Agriculture n'a aucune influence ni au cabinet ni auprès du ministre des Finances ni même au sein du gouvernement car il ne peut rien faire pour le mieux être et des agriculteurs et de l'agriculture en général.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME SPÉCIAL DE RELANCE

LA COMMANDE DE BOMBARDIERS À EAU FABRIQUÉS PAR CANADAIR

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma première question s'adresse au ministre responsable du Développement économique qui a annoncé hier le Programme spécial de relance du gouvernement. Il a annoncé qu'aux termes de ce programme et en vertu d'un partage des frais avec les provinces, Ottawa va commander jusqu'à 20 bombardiers à eau Canadair CL 215. Le ministre peut-il nous confirmer si cet avion est bien sur le marché depuis 1968, s'il est équipé de moteurs semblables à ceux qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale et si les autres provinces et tous les clients éventuels ont refusé cet avion, par le passé, parce qu'il coûte dix fois plus cher, à l'heure de vol, que les autres? Est-ce la fameuse politique de technologie de pointe que le ministre nous promet depuis longtemps?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, cet avion est effectivement un modèle de 1967. Il a été largement utilisé, non seulement au Canada mais dans d'autres pays également, notamment en Chine, en France et en Afrique du Nord. Étant donné l'utilisation précise à laquelle cet avion est destiné, il n'a pas été nécessaire de changer les moteurs dont il est équipé.

Les moteurs à piston dont sont équipés les CL 215 sont ceux qui conviennent le mieux à cet appareil, qui est appelé à faire des accélérations. L'honorable représentante doit se rappeler que cet avion va ramasser de l'eau dans les lacs pour éteindre les incendies de forêt. On ne peut pas faire cela avec un avion à réaction, madame le Président.

Mlle Carney: Madame le Président, je dois signaler que j'ai effectué des vols en bombardier à eau bien avant mon arrivée au Parlement. Payer l'heure de vol dix fois plus cher qu'avec un autre avion, voilà qui est typique du gouvernement.

* * *

LES DOUANES ET L'ACCISE

LA MAJORATION DES EXEMPTIONS RELATIVES À L'ENTRÉE DE BIENS EN FRANCHISE ACCORDÉES AUX CANADIENS QUI RENTRENT AU PAYS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, je pose ma deuxième question au premier ministre, qui a déclaré que son gouvernement ne pouvait pas donner plus d'argent aux consommateurs parce qu'on ne peut pas leur faire confiance. En effet, au lieu d'acheter des biens canadiens, ils risquent plutôt de le dépenser à l'achat de produits importés et à des voyages à l'étranger. On ne peut qu'en déduire que le premier ministre ignore l'apport que représentent pour notre économie les concessionnaires d'automobiles étrangères et les sociétés d'importation, qui appartiennent à des Canadiens.

Si le gouvernement a une aussi piètre opinion des habitudes de dépenses des Canadiens, pourquoi a-t-il augmenté de 100 p. 100 l'exemption relative à l'entrée de biens en franchise, mesure qui favorise les dépenses à l'étranger et aboutit à l'exportation d'emplois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne sais pas pourquoi l'honorable représentante a